

- **Prochain L'Osier Flash : L'Osier Flash spécial année 2019** (fin décembre 2019).  
Nous invitons les responsables des différents clubs ou associations à préparer un article, une photo, qui évoquent l'année écoulée.

Nous prévoyons une page dédiée aux nouveaux arrivants, mariages, naissances et décès.

A cette occasion, si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans ce bulletin, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.

Les articles et les photos sont à nous faire parvenir pour **le 15 décembre** au plus tard. Merci d'avance.

- **Pour info pas de l'Osier Flash en janvier 2020**

### Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre au 05 janvier inclus.

En cas de besoin vous pouvez prendre contact avec M. le Maire ou un adjoint.



### Infos PLU

Une réunion publique aura lieu **le 11 décembre à 19h à la mairie**, pour informer de l'avancée du PLU, en présence de Laurence Janet, urbaniste.

Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

*Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier*

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel**: [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

**Fête de fin d'année et goûter pour les enfants du village et les enfants du personnel de l'EPADH**

**Le mercredi 18 décembre 2019**, la Résidence Bon Rencontre (EHPAD) organise sa fête de fin d'année pour les enfants du personnel.

Le CCAS participe à cet événement, tous les enfants de la commune sont invités pour un spectacle de magie à **15h** suivi d'un goûter pour tous.

**Le CCAS de Notre Dame de L'Osier vous souhaite de joyeuses fêtes !**



**Repas CCAS 2019**

**Rappel : le repas du CCAS aura lieu le 8 février 2020 à la salle d'évolution de l'école à 11 h 30.**

Pour ceux qui ont choisi le colis, le retrait se fera à la mairie : une permanence sera assurée par les membres du CCAS.

- Vendredi 20 décembre de 14 h à 16 h.
- Samedi 21 décembre de 10 h30 à 12 h.
- Et aux horaires d'ouverture de la mairie.

**Aide à la restauration scolaire**

Afin de bénéficier de cette aide, merci de transmettre en mairie le montant du quotient familial.

- Aide d'1 € par repas pour les QF compris entre 0 et 800
- Aide de 0.5 € par repas pour les QF compris entre 801 et 1600.

## Au conseil municipal du 15 octobre 2019

### **1) Convention de participation financière au centre médico-scolaire**

La ville de Saint Marcellin a établi un projet de convention concernant la participation financière des communes au fonctionnement du centre médico-scolaire. Cette participation est calculée sur la base 0,54 € par élève du premier degré scolarisé dans la commune et bénéficiant du centre médico-scolaire de Saint Marcellin, soit 25,92 € pour 48 élèves.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention avec la ville de Saint Marcellin.

### **2) Devis de SINTEGRA géomètres pour le cimetière et le foyer communal**

Le maire rappelle au conseil qu'il souhaite qu'une réflexion soit engagée sur des travaux d'aménagement du cimetière. Pour la réalisation d'une étude sur ces aménagements, il est nécessaire d'avoir préalablement un plan topographique du cimetière. Il présente le devis du cabinet de géomètres-experts SINTEGRA pour l'établissement de ce plan d'un montant de 1 590 € HT.

Par ailleurs, avant d'engager la cession du foyer communal au bailleur social Pluralis, il convient de procéder à une division de parcelles afin de clairement identifier le bâtiment et la partie de terrain autour du bâtiment objet de la cession. Le devis établi par le cabinet de géomètres-experts SINTEGRA pour cette division s'élève à 1 200 € HT.

Le conseil accepte ces deux devis et autorise le maire à signer les documents nécessaires à ces opérations.

### **3) Adhésion à l'association nationale des villes et territoires accueillants**

Le maire propose au conseil l'adhésion de Notre Dame de l'Osier à l'association nationale des villes et territoires accueillants. Cette association constitue un lieu de mise en commun et d'échanges de bonnes pratiques entre les élus œuvrant pour des politiques d'accueil plus justes. Elle promeut l'hospitalité, la formation, l'accès à l'emploi, le logement, l'éducation, la santé la culture et la cohésion sociale. Le montant de l'adhésion est de 120 € pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Le conseil est favorable à cette adhésion.

### **4) Demande de fonds de concours à la communauté de communes**

Le maire rappelle que la commune a obtenu en 2018 à titre exceptionnel un fonds de concours de la communauté de communes d'un montant de 11 136 €. Cette somme a été affectée au financement des grosses réparations de voirie réalisées en 2018. Il propose de faire une nouvelle demande pour 2019 d'un montant de 10 000 € pour le financement du diagnostic établi par Pierryk De Vaujany, architecte du patrimoine, pour la restauration de la basilique. Le coût de ce diagnostic était de 12 360 € HT.

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer une demande de fonds de concours d'un montant de 10 000 € auprès de la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère pour le financement du diagnostic de la basilique réalisé par Pierryk De Vaujany.

## **5) Participation financière aux travaux d'éclairage public du chemin piétonnier de l'école.**

Le maire rappelle qu'il avait été interpellé sur l'absence d'éclairage du chemin piéton menant à l'école. Une demande avait été faite au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) qui exerce la compétence éclairage public afin que soit étudiée la réalisation d'un éclairage de ce chemin.

Dans l'étude conduite par le SEDI, les travaux d'éclairage public de ce chemin ainsi que la rénovation de luminaires ont été estimés à 34 840 € TTC. Pour cette opération le SEDI prend en charge 31 909 € et prévoit une participation de la commune de 2 931 €.

Le conseil accepte le programme de travaux et le plan de financement qui prévoit une contribution de la commune de 2 931 € sur un montant total de travaux de 34 840 €.

## **6) Subvention voyage scolaire de l'école de Vatilieu**

Accord pour participer au financement d'une sortie scolaire de trois jours de l'école de Vatilieu à l'Espace Naturel Sensible des Ecouges sur la base de 30 € par élève pour les 8 enfants de la commune soit 240 € au total.

## **7) Adhésion convention cadre protection sociale du Centre de Gestion de l'Isère**

Le Centre de Gestion de l'Isère propose à la commune d'adhérer au contrat groupe protection sociale complémentaire du personnel territorial des collectivités qu'elle a négocié pour mutualiser les coûts dans les domaines de la complémentaire santé et de la prévoyance contre les accidents de la vie.

Le maire précise que l'employeur peut participer au financement de la cotisation des agents qui souhaitent bénéficier de cette protection sociale complémentaire.

Il propose que cette participation s'effectue au prorata des temps de travail sur la base de 25 € par agent et par mois pour un temps complet.

Le conseil autorise le maire à signer la convention d'adhésion au contrat groupe protection sociale complémentaire proposé par le Centre de Gestion de l'Isère. Il est favorable à la prise en charge par la commune d'une partie de la cotisation des agents sur la base de 25 € par agent et par mois pour un temps complet.

## **8) Demande de labellisation de la basilique**

Le maire propose de présenter un dossier de demande de labellisation de la basilique au Département.

Le label Patrimoine en Isère a été créé par le Département en 2007. Il permet de distinguer et de signaler à l'intention du public une sélection d'édifices non protégés au titre des monuments historiques, dont la valeur patrimoniale présente un intérêt départemental.

Par une convention, le Département s'engage à conseiller et aider financièrement le propriétaire pour des travaux d'entretien et de restauration. Le propriétaire accepte notamment en retour de solliciter la présence des équipes du Département lors de réunions de réflexion concernant des projets de travaux sur l'édifice et d'autoriser une communication sur l'édifice labellisé, voire à favoriser l'accès du public lors des journées du patrimoine.

Outre l'intérêt d'apparaître dans les communications du Département sur le patrimoine, la labellisation permet une majoration des subventions classiques du Département.

Le conseil autorise le maire à déposer un dossier de demande de labellisation de la basilique au Département.

## 9) Questions diverses

- **Convention de déneigement 2019/2020**

Une convention pour assurer le déneigement de la commune est nécessaire chaque année. Le déneigement de l'ensemble de la commune est assuré par Gérard Amieux sur les bases suivantes :

- Un forfait d'astreinte de 250 € mensuel pour les mois de décembre, janvier, février et mars.
- Des vacations horaires d'intervention de 55 € de l'heure.
- Une majoration de 5,50 € de l'heure pour les dimanches et jours fériés.

Le maire propose de reconduire cette convention sur les mêmes bases.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec Gérard Amieux.

- **Contrat d'entretien des chaudières**

Le conseil accepte de reconduire le contrat d'entretien des chaudières de la mairie, de l'école et de Bon Rencontre avec la société Cablelec Somatherm pour un montant annuel de 1 190,49 € TTC.

-----

### **Inscription sur les listes électorales**

Ce qui change pour les élections de 2020 :

- Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.f

# MARCHÉ DE NOËL

Artisanat & Producteurs locaux

Vin chaud ● Soupe

Le petit marché de l'Osier prend de l'ampleur pour Noël avec de l'artisanat et des producteurs locaux ! L'occasion de faire des cadeaux éthiques pour les fêtes.



## NOTRE DAME DE L'OSIER



**17 DECEMBRE**  
A PARTIR DE 16H

Sur le parking du foyer communal (à côté de l'espace Bon-Rencontre)



## Rappel : Information de la Maison intercommunale des familles

Pour les prochains mois, la Maison Intercommunale des Familles propose **plusieurs événements** « ados ».

Envie d'**échanger** avec d'autres parents, de **partager** des expériences, de **trouver des pistes** pour une relation apaisée avec "votre" ado ?

La maison intercommunale des familles propose des rencontres sur le thème de l'adolescence.  
**de 18h à 19h30**

à la Maison intercommunale des familles  
3 rue du colombier / SAINT-MARCELLIN

### **L'instant des parents d'ados**

/ deux professionnels dont un psychologue /

**Des ateliers d'échanges avec thématiques : « L'instant des parents d'ados »**

- Mercredi 18 décembre de 18h00 à 19h30** -> « Ado.com : les écrans jusqu'où »
- Mercredi 15 janvier de 18h00 à 19h30** -> « A fleur de peau : l'adolescence une étape de changement »

Gratuit / sur inscription au 04 56 33 30 20

**Accueil | Maison des Familles**

04 56 33 30 20 Maison des Familles, 3 rue du Colombier 38160 Saint-Marcellin

<http://saintmarcellin-vercors-isere.fr>



## Concours d'illustration organisé par le Service jeunesse

Service jeunesse  
11/17 ans

SAINT-MARCELLIN  
VERCORS ISÈRE  
COMMUNAUTÉ

**CONCOURS  
ILLUSTRATION**

Réalise une illustration  
qui sera utilisée sur les supports  
de communication de la **fête du jeu**  
Date de dépôt jusqu'au **21 février 2020**

**CONTACTS**

Baptiste CERON / baptiste.ceron@smvic.fr / 04-76-64-86-82 - 06-30-06-14-76  
7 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Informations sur le site de la communauté de communes : [www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

Contact : Baptiste Céron 06 30 06 14 76 [baptiste.ceron@smvic.fr](mailto:baptiste.ceron@smvic.fr)

## Informations ADIL



Grenoble, le 30 octobre 2019

### **Communiqué de presse** TREVE HIVERNALE

#### **En cas d'impayés de loyers, frappez à la bonne porte : Celle de votre ADIL !**

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> novembre marque le début de la trêve hivernale qui s'étendra jusqu'au 31 mars 2020.

Si la loi suspend les expulsions locatives pendant ces quelques mois, les situations d'impayés de loyer en revanche, sont toujours d'actualité. Sans aide et sans conseil pour y faire face, elles peuvent même s'aggraver !

Pour éviter des situations extrêmes, il existe une solution : prendre rendez-vous sans attendre avec son ADIL (14 permanences sur l'ensemble du département de l'Isère). C'est le sens de la capsule vidéo réalisée par le réseau ANIL-ADIL pour encourager les bailleurs et les locataires à réagir vite pour ne pas rester seul face à un impayé de loyer. [Vidéos ADIL de l'Isère](#)

**Toujours à la disposition des locataires et des bailleurs**  
**Le Numéro de l'ADIL 38 : 04.76.53.37.30**

Les juristes de l'ADIL se tiennent gratuitement à la disposition des locataires et des propriétaires bailleurs pour :

- ✓ délivrer de l'information sur les démarches à réaliser, les procédures en cours,
- ✓ envisager des solutions permettant l'apurement de la dette ou un relogement,
- ✓ comprendre le contenu des documents juridiques (commandement de payer, décision de justice...),
- ✓ connaître les dernières étapes de la procédure (le déroulement de l'expulsion, les démarches possibles...).

Les conseillers juristes apportent un conseil de proximité : ils accueillent en face à face les usagers dans leurs locaux

**En 2018, près de 800 consultations ont été délivrées par l'ADIL 38 sur les questions d'impayés et d'expulsions.**

Lire les dépliants [Propriétaires, prévenir et faire face aux impayés de loyers](#) et [Prévenir et faire face aux impayés de loyers : vous êtes locataire, réagissez au plus vite](#)

*Rappelons que l'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, gratuit, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration...*

**ADIL 38**  
**2 boulevard Maréchal Joffre**  
**38 000 Grenoble**  
**04.76.53.37.30**

*Une agence en Nord Isère et de nombreuses permanences dans le département*

*Pour plus d'informations, consultez : [www.adil38.org](http://www.adil38.org)*

*L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement; elle regroupe l'Etat, le Département, les collectivités locales, Action Logement, la CAF, des organismes de logements sociaux et d'intérêt général, des établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement **gratuits**.*

Des informations sont disponibles en mairie, notamment un dossier sur les expulsions locatives en Isère en 2018, ou consultables sur le site de l'ADIL 38 : [www.adil38.org](http://www.adil38.org)

## Page ouverte à une activité locale

### Le chalet de Jalybou

Sandrine et Fabrice RIVERO  
Notre Dame de l'Osier



04 76 64 40 75 / 06 29 21 50 99  
www.lechaletdejalybou.fr

Les fêtes de fin d'année approchent, nous continuons comme chaque année à vous proposer notre nouvelle gamme de chocolats. Nous les vendons en ballotins assortis ou selon vos préférences au prix de 64 € le kilo.

Nous vous proposons également des tranches d'oranges confites enrobées de chocolat noir en sac de 200 grs au prix de 10 €.

Nous utilisons uniquement des matières premières de qualité supérieure. Tous nos chocolats sont fabriqués par Fabrice dans le respect des règles artisanales.

#### **Chocolats noirs (70%)**

- le duo : praliné amande et noisette
- l'orangette : bâtonnet d'orange confite
- la feuilletine noire : praliné amande noisette et crêpe dentelle
- le losange : gianduja et éclats d'oranges confites
- la navette : liqueur poire
- l'ardéchois : ganache au rhum et brisure de marrons
- le palet : ganache nature
- l'expresso : ganache au café

#### **Chocolats lait**

- le p'tit carré : praliné noisette
- la feuilletine lait : praliné noisette et crêpe dentelle
- le rocher : praliné noisette et amandes hachées grillées
- le praligrain : praliné noisette et éclats de noisettes caramélisées
- le galet : ganache nature
- la muscadine : ganache au praliné et au Cointreau

**Chardons bleus** : praliné, pâte d'amande enrobés de chocolat blanc teinté de bleu

Faites vos commandes avant le vendredi 13 décembre !

PRESENTATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX
Ballotin de 500grs	32 €		
Ballotin de 250 grs	16 €		
Ballotin de 150 grs	9,60 €		
Sac d'oranges 200 g	10 €		

NOM :  
TEL :

Prix total :

## Brèves

- Rappel : pas de l'Osier Flash en janvier 2020 (cf page 1)
- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 23 01 20** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.
- **Rappel** : A tout moment il est possible de demander à recevoir par mail la version numérique de l'Osier Flash : **double avantage à cette démarche : faire un petit geste pour la planète et être parmi les premiers habitants à recevoir l'Osier Flash ! Il suffit d'adresser votre demande à la mairie.**

## Le coin des petites annonces

*Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.*

Une écharpe a été trouvée : à réclamer en mairie.

## Annnonce du concert organisé à l'occasion de la sortie du CD : Vox de cœlo - chants de dévotion à Saint Antoine de l'Ordre hospitalier antonin

Fruit d'une volonté commune et du soutien de nombreux amis passionnés, notre CD voit enfin le jour et, pour sa sortie, nous vous proposons un concert par l'ensemble Vox in rama, interprètes du CD, qui révélera au grand jour des chants antonins tus depuis 1777.

Un événement unique et exceptionnel !

Les billets seront mis en vente dès le 9 décembre à l'Office du Tourisme de Saint-Marcellin - 2, avenue du Collège - 38160 - tél. 04 76 38 53 85



À L'OCCASION DE LA SORTIE DU CD  
**VOX DE CÆLO**  
**CHANTS DE DÉVOTION A SAINT ANTOINE, ABBE**

**UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL**

**21 Décembre 2019**  
**CONCERT**

**LES CHANTS ANTONINS**  
PAR L'ENSEMBLE VOCAL MEDIEVAL  
**VOX IN RAMA**  
à 20 heures, en l'église de Saint-Marcellin

Tarif unique : 10 euros (gratuit pour les -12 ans)

Remise des CD à l'issue et vente sur place

*Pour la première fois depuis 1777, date de la disparition de l'Ordre, nous restituons sur CD les chants antonins.  
Ce projet unique et exceptionnel est conduit par l'Association Française des Amis des Antonins (AFAA) en partenariat avec l'ensemble médiéval Vox in Rama*

Eglise chauffée - Info : 06 89 86 46 18

## Retour sur la commémoration du 11 novembre

### Pour un siècle de sécurité

Que la paix règne sur le monde  
Et que sur cette planète ronde  
Tout le monde se parle gentiment  
Et s'entende amicalement.

Que la guerre n'existe plus  
Avec ses soldats disparus.  
A Berlin le mur était tombé  
A Belgrade la colombe s'était posée  
A Jérusalem David et Saïd se parlaient  
Les peuples chantaient : enfin la paix !

Mais la guerre s'est à nouveau invitée  
Au Soudan au Yémen, au Mali,  
En Irak, en Turquie et en Syrie.

Des mains sanglantes ont brisé  
A Paris, Nice, Bruxelles, Barcelone  
La paix, assassinant, des personnes  
Innocentes coupables de vouloir vivre  
D'aimer la, musique, la liberté, rire...

Le 20ème siècle fut un siècle de guerres  
Le 21ème siècle serait-il un siècle de misères ?  
De conflits à l'infini ? De fanatisme religieux ?  
D'exode, de pauvreté, de réfugiés, de malheureux ?

Notre continent l'Europe a réussi son pari :  
Aucune guerre aucun conflit de la sorte  
Et cela depuis presque 100ans !  
Ne laissons pas les loups briser notre serment

Œuvrons pour la paix partout maintenant  
Exigeons que tous « les va en guerre » déposent les armes  
Pour que cessent à jamais les torrents de larmes !

Qu'il n'y ait plus d'armes  
Pour plus de larmes !

Que les enfants soient protégés  
Du travail de la misère, de la violence

De la faim de la méchanceté !  
Qu'il n'y ait plus de souffrance !  
Que l'enfant puisse aller se promener  
Sans danger, en toute sécurité  
Dans le bonheur et l'insouciance !



**Un grand merci à Mathis et Raphaël  
ainsi qu'à tous les enfants venus en  
nombre partager ce devoir de mémoire  
et de transmission !**

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DECEMBRE 2019

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 03 Décembre**      **Bistrot Loko** à Notre Dame de l'Osier de 17h30 à 20h devant le bar restaurant l'Oseraie, pour le marché et partager un moment. Soupe chaude !
- Du 06 au 07  
Décembre**      **Vinaython** : Vinay se mobilise au profit de l'AFM-Téléthon ! A la salle des fêtes de Vinay. Renseignements : 0671266024
- 07 Décembre**      A Notre Dame de l'Osier : **fête par anticipation, de l'Immaculée Conception avec Messe à 18h** à l'Abri du Pèlerin, suivie d'une procession – chapelet depuis la Basilique et jusqu'à Bon Rencontre (en fonction du temps). A la fin de cette procession, une “soupe maison” bien chaude sera servie à tous les participants. A cette occasion, la statue de Bon Rencontre sera illuminée ainsi que le soir du 8 et également du 9, jour décalé de la fête, cette année, en raison du dimanche de l'Avent.  
L'éclairage de Bon Rencontre sera mis en service aussi pour Noël et la fin d'année.
- 07 décembre**      **Bourse aux jouets et matériel de puériculture** à l'Albenc, de 9h à 17h. 4 euros/ML. Tel 0670714354 / 06632092351
- 07 Décembre**      **20<sup>ème</sup> Téléthon de Chantesse** organisé par l'association Colibris. De 10h à 14h sur la place du village. Vente de pains, crêpes, boissons, et de repas à emporter : bœuf bourguignon/gratin dauphinois/fromage blanc. Animations et défis : course sur support libre : un petit tour du village (800m) à faire et refaire, à pied, à vélo, en trottinette, rollers ou même poney, en solo ou en relai. La fresque des colibris : venez peindre avec nous un symbole de solidarité sur un des murs du village. Tel : 0608335206 [colibri38470@gmail.com](mailto:colibri38470@gmail.com)
- Du 07 au 08  
Décembre**      **Noël des Lumières** à Saint Antoine l'Abbaye Ouverture : le samedi de 12h à 20h. Le dimanche de 10h à 18h. Gratuit. Restauration et dégustation sur place. Le Noël des Lumières est une belle manière de débiter les festivités de Noël en famille, de se réunir autour de cette fête, d'un spectacle, dans un décor fabuleux et historique !  
Spectacle son et lumière, concerts, contes, produits locaux, artisanat.  
<https://ruehauteproductions.fr/noeldeslumieres>
- 13 Décembre**      **Rencontre club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à la mairie.
- 14 Décembre**      **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 17 Décembre**      **Marché de Noël** à Notre Dame de l'Osier à partir de 16h, devant le foyer rural (cf affiche en page 6) avec légumes, pain, artisanat et producteurs locaux. Vin chaud et soupe !
- 21 décembre**      **Concert de l'Ensemble Harmonique vinois** au gymnase de Vinay. 2 séances à 17 et 21h. (cf affiche en page 13).

24 décembre

Contes de Noël : Sol Invictus à 15h30, le Grand Séchoir à Vinay, vous prépare pour le réveillon avec Sol Invictus, des contes pour Noël ! Tarif unique 5€/pers.

28 Décembre

Contes pour Noël, esprit de Noël à 15h30, le Grand Séchoir à Vinay est nostalgique et organise un après midi contes pour Noël... Tarif : 5€/pers.

**SAMEDI 21 DECEMBRE 2019**

1ère séance : 17H00  
2ème séance : 21H00

**L'ENSEMBLE HARMONIQUE VINOIS**  
*présente*

**WADROUILLE**

**MUSICALE**

TARIFS : ADULTE 12€ / 12 A 18 ANS ET ÉTUDIANTS 9€ / 6 À 12 ANS 6€  
RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE : 06.40.46.58.34  
AUPRÈS DES PARTENAIRES : QUINCAILLERIE BOISSIEUX À VINAY ET VIVIANE COIFFURE À CHATTE  
EN LIGNE : [www.ensembleharmoniquevinois.com](http://www.ensembleharmoniquevinois.com)

Possibilité d'acheter les places auprès d'Alex : 06 71 71 83 00

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".